



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/10/13

Reçu en Préfecture le : 25/10/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 21 octobre 2013**  
**D - 2013/571**

***Aujourd'hui 21 octobre 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN de 17h à 17h05)

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

*Mr Jean-Charles BRON (présent à partir de 16h45), Mr Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 16h20)*

**Excusés :**

Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Monsieur Pierre HURMIC

## **Cession à la Communauté Urbaine de Bordeaux d'une parcelle rue Eugène Jacquet. Décision. Autorisation.**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le projet d'aménagement de la rue Eugène Jacquet nécessite la régularisation foncière d'une emprise de 24 m<sup>2</sup> environ, sur laquelle est implanté un arrêt voyageur, à détacher de la parcelle communale cadastrée IH 175 affectée au jardin Alfred SMITH.

Aussi, en application de la convention entre la Ville et la Communauté Urbaine de Bordeaux en matière de politique foncière, signée le 21 mars 2008, il vous est proposé de céder cette emprise à la Communauté Urbaine de Bordeaux à titre gratuit au vu du rapport de France Domaine en date du 16 septembre 2013.

Conformément à l'article L 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, cette cession intervient sans déclassement préalable compte tenu du fait que ladite parcelle est destinée à l'exercice des compétences de la Communauté Urbaine de Bordeaux et qu'elle relèvera de son domaine public.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**Décider :**

- la cession à titre gratuit de la parcelle IH 175p située rue Eugène Jacquet d'une superficie de 24 m<sup>2</sup> environ, à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

**Autoriser** Monsieur Le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération.

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 octobre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Hugues MARTIN**

Commune : 33 063  
Bordeaux

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le .....  
A .....  
Par .....

Section : IH  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 04/07/2013

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
  - B - En conformité d'un piquetage : ..... effectué sur le terrain ;
  - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 04/07/2013... par M .Fabrice CARTI.....géomètre à la C..U..B.....
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

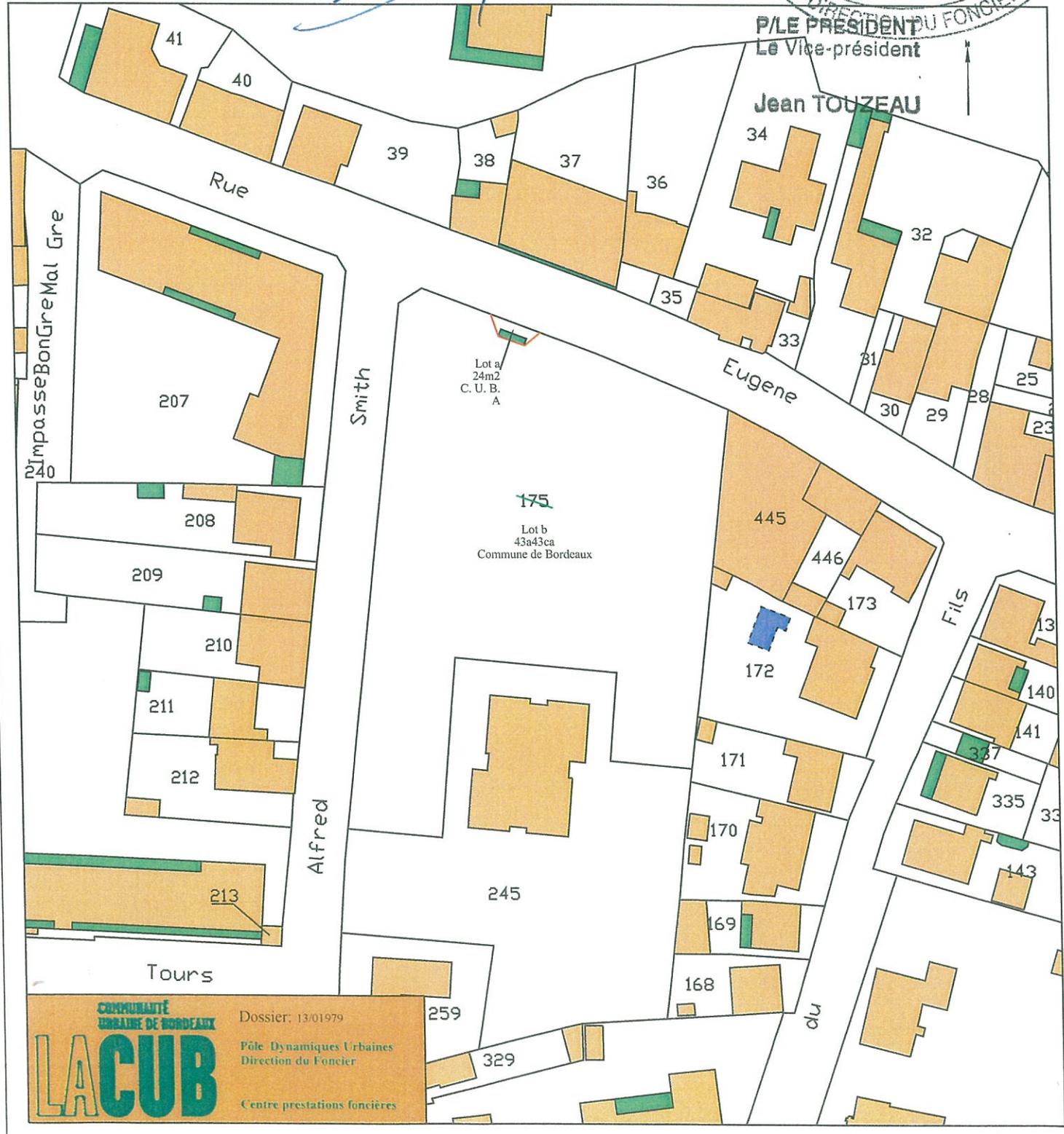
A ....., le .....  
**BORDEAUX** Direction de la logistique  
et de la stratégie immobilière

Document dressé par  
Fabrice CARTI.....  
à BORDEAUX.....  
Date 04/07/2013.....  
Signature :



(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan remis par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre).  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualifié, etc.).

**Commune de Bordeaux**  
D.A. Numérique



**COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX**  
**LACUB**  
Dossier: 13/01979  
Pôle Dynamiques Urbaines  
Direction du Foncier  
Centre prestations foncières